



## Réponse de la liste Clamart à gauche au questionnaire transmis par l'association Vivre à Clamart

Dans le cadre des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, *Vivre à Clamart* a saisi *Clamart à gauche*, le 2 février 2026, d'un questionnaire afin de connaître les objectifs de la liste pour la commune. Voici, en intégralité, la réponse de Clamart à gauche, envoyée à Vivre à Clamart le 15 février 2026.

Madame, Monsieur, cher·e·s adhérent·e·s de Vivre à Clamart,

Vous interpellez la liste « Clamart à gauche ! » afin que nous nous positionnions sur les sujets qui préoccupent vos adhérents. C'est avec plaisir que nous acceptons d'engager la discussion avec vous, comme nous le faisons avec l'ensemble de nos concitoyen·ne·s, lors des actions que nous menons dans le cadre de cette campagne des municipales.

Permettez-nous, avant de répondre, de vous dire qui nous sommes. **Nous sommes la seule liste de gauche engagée dans cette campagne municipale.** Nous sommes soutenus par la première force politique de gauche de notre pays, La France Insoumise, et en sommes fier·e·s. Les Insoumis·e·s engagé·e·s dans la campagne sont tous·tes chez Clamart à gauche, et Clamart à gauche ce sont aussi des citoyen·ne·s qui ne sont pas des militant·e·s politiques mais qui partagent les valeurs et les combats de la France Insoumise. Nous nous inscrivons dans une démarche d'union populaire autour d'un programme. **Programme qui est disponible en ligne depuis le 1er décembre 2025** sur le site [www.clamartagauche.fr](http://www.clamartagauche.fr).

En tant que prétendante à la mairie de Clamart, la liste Clamart à gauche a travaillé pendant un an à un programme qui se veut global et ambitieux pour la ville. Le programme, sans être exhaustif, comporte **104 mesures qui annoncent clairement nos intentions, nos priorités et notre volonté de gouverner la ville à gauche, en impliquant ses habitant·e·s aux processus de décision.** Aussi, vos questions, parfois très précises, ne trouveront pas toujours de réponses immédiates. Pour autant, cela ne signifie pas que, après notre élection, nous n'y apporterons pas de solutions.



Ci-dessous, nos réponses à vos questions, dans l'ordre des thématiques proposées.

## 1. Information

Vous nous dites :

*« L'adhésion des citoyens aux orientations, projets et décisions de la Mairie nécessite leur parfaite information et leur avis doit être pris en considération avant toute décision.*

*Aujourd'hui, l'information est souvent indisponible, ou difficile d'accès, voire refusée lorsqu'elle est demandée. C'est un sujet important à traiter pour améliorer la cohésion sociale, éviter tout clivage, et faciliter le « mieux vivre ensemble ». Trop de clamartois ignorent les projets qui les impactent directement et les découvrent trop tard. »*

Nous pensons également que la bonne information des citoyens est une exigence démocratique essentielle. Notre programme promeut en plusieurs points la transparence comme levier pour instaurer une vraie démocratie locale à Clamart (**mesures 11, 32, 47, 54**). Avec Clamart à gauche, les Clamartois-e-s seront en mesure de juger des actions de la mairie et de leur opposer une critique constructive.

Vous nous interpellez sur le devenir de la revue « Clamart info » et du site internet de la ville, une fois que nous serons aux responsabilités. Ces outils de communication ont pour vocation d'informer les Clamartois-e-s, et non pas d'être des supports de promotion des actions de la mairie. Lorsque nous aurons emporté les élections, les oppositions seront respectées et elles auront plus qu'un encart en police 7 en fin de revue pour s'adresser à nos concitoyens, comme c'est malheureusement le cas aujourd'hui. MM. Berger et Coscas méprisent leurs opposants politiques, mais Clamart à gauche consacre les droits de l'opposition dans son programme (**mesure n°44**).

S'agissant de vos autres interrogations, en particulier le partage avec les citoyen-ne-s des informations et des décisions émanant des conseils territoriaux, de la région ou de Vallée Sud Grand Paris, nous sommes favorables à ce qu'elles soient accessibles. Il n'est pas normal que le peuple ne puisse pas avoir accès aux informations qui sous-tendent les décisions prises en son nom. Notre programme (**mesure 43**) instaure le partage du pouvoir des élus (nous y reviendrons dans la section « Démocratie citoyenne »). Cela passe bien évidemment par le partage de l'information.

Par ailleurs, nous sommes soutenus par un mouvement, La France Insoumise, qui lorsqu'il sera au pouvoir mènera une réforme ambitieuse des territoires afin de redonner des pouvoirs de décision à la commune. L'ensemble des strates que vous évoquez, à juste raison, éloignent les citoyens des décisions qui les concernent. Nous appelons de nos vœux la suppression des méga-régions et des métropoles technocratiques, et la fin de l'obligation d'appartenance des communes à des intercommunalités. Les communes doivent retrouver leur rôle de cellules de base de la démocratie locale afin que ses citoyen-ne-s soient impliqué-e-s pleinement dans les décisions qui les concernent.

## 2. Associations

Vous nous interrogez sur la place que nous accorderons aux associations lorsque nous serons élu-e-s.

Notre programme accorde une large place aux associations. Nous comptons les financer à hauteur réelle des services qu'elles rendent aux Clamartois-e-s (**mesure 90**). Elles ne seront pas utilisées comme un moyen au rabais de faire de la délégation de service public. Nous les

associerons aux travaux et aux réflexions que nous mènerons, entre autres, sur la petite enfance (**mesure 14**), la jeunesse (**mesure 84**), la prévention (**mesure 66**), la mobilité (**mesure 23**), le sport populaire (**mesures 77, 79 et 80**), la lutte contre l'isolement (**mesure 82**), la culture (**mesure 73**).

Nous animerons régulièrement **un Conseil municipal du sport**, réunissant les associations, le personnel du service des sports et les élus pour planifier l'utilisation des équipements sportifs (**mesure 80**).

Nous réformerons les modalités d'accès aux salles et équipements municipaux (**mesure 44**) et ferons confiance aux associations et à la jeunesse pour en prendre soin (**mesure 84**).

Vous nous suggérez d'ouvrir une page dans le « Clamart Infos » aux associations. Sans que cela soit un point de notre programme, c'est pour nous une mesure tout à fait en phase avec l'idée que les outils de communication de la mairie servent à la bonne information des Clamartois·e·s.

### **3. Démocratie citoyenne**

Vous nous interpelez sur notre conception de la démocratie participative en ces termes :

*« La démocratie participative doit être réactivée.*

*Les comités de pilotage ne se réunissent qu'une à deux fois par an et ne servent qu'à l'information des participants sur les projets de la ville déjà décidés, sans information sur les projets envisagés susceptibles d'enclencher un débat. Les conseils de quartier se sont transformés en une réunion publique du Maire, chaque année à l'automne, pour exposer les projets réalisés. »*

Chez Clamart à gauche, nous considérons que la commune est l'échelon du pouvoir populaire en France. C'est la Révolution de 1789 qui crée les municipalités pour organiser la vie de la Nation sur une autre base que celle des pouvoirs d'Ancien Régime. Nous considérons à bien des égards que la majorité municipale actuelle se comporte de façon autoritaire en tenant les citoyen·ne·s à l'écart de la décision. Nous y mettrons un terme. À nouveau dans notre histoire, les communes doivent être ces lieux où l'on débute la révolution citoyenne.

Lorsque nous dirigerons la ville, la participation citoyenne sera au cœur de notre gouvernance. Comment ferons-nous ?

Nous partagerons le pouvoir des élu·e·s (**mesure 43**) :

- Nous organiserons des votations citoyennes sur les grands sujets communaux dont le conseil municipal s'engagera à respecter le résultat (grands projets d'aménagement et de transport, organisation des temps périscolaires, évolution des tarifs pour les grands services municipaux, etc.),
- Nous donnerons aux citoyen·ne·s la possibilité d'organiser un référendum d'initiative citoyenne dont le conseil municipal s'engage à respecter le résultat (dès lors qu'une pétition réunissant au moins 10 % des habitants est constituée),
- Nous permettrons au citoyen·ne·s d'organiser des pétitions qui, si elles réunissent au moins 5 % des habitants, seront défendues en conseil municipal par leur porteur et donneront lieu à une réponse du conseil.

Nous mettrons en place des conseils de quartier citoyens de proximité, composés d'habitants, dont une partie tirée au sort, animés par une équipe paritaire, dotés d'un budget participatif en fonctionnement et en investissement et ouverts à tous les habitants de plus de 16 ans (**mesure 45**). Nous créerons un budget participatif (**mesure 46**).

Nous instaurerons une culture de la transparence dans l'exercice du pouvoir communal (**mesure 47**).

Vous nous demandez si nous avons la volonté de créer des commissions mixtes. À l'évidence oui. Avec Clamart à gauche, les Clamartois·e·s se réapproprient les communs (**mesure 102**) :

- Nous diligenterons un audit des comptes de la ville,
- Nous lancerons une revue générale des délégations de services publics au secteur privé et tous les partenariats public-privés afin de déterminer un plan de retour en régie publique,
- Enfin, nous créerons un comité citoyen tiré au sort, chargé du contrôle de ces audits.

À la différence de la majorité actuelle, qui méprise les oppositions en leur déniaient par exemple le droit de s'organiser et de se rassembler en période électorale, nous respecterons strictement les droits des oppositions (**mesure 44**). Ce n'est pas un privilège que nous accorderons avec morgue, c'est un devoir démocratique absolu. Parce que, contrairement à MM Berger et Coscas, nous considérons que la voix de chaque Clamartois·e·s doit compter, même lorsqu'ils ne partagent pas nos idées.

#### **4. Évolution climatique, environnement et développement durable**

Le capitalisme financiarisé engendre une violence sociale et un saccage de la nature sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Son obsession est de maintenir, au profit des privilégiés, une super-concentration de la richesse produite par le travail de tous·tes. La planète, les êtres humains et les animaux s'y épuisent en souffrance.

Mais il n'y a aucune fatalité, nous pouvons agir avec succès.

Notre programme vise à engager la révolution écologique au niveau de la commune. Sur la centaine de mesures que nous mettrons en œuvre à Clamart, un tiers contribueront directement à cet objectif. Ce sera un axe majeur de notre action municipale.

Certaines des questions que vous posez trouvent une réponse immédiate dans notre programme, nous ne les développerons pas ici, mais invitons les intéressé·es à aller les consulter directement sur notre site. Par ailleurs, nos réponses aux questions de la CATTE éclaireront le propos que nous tenons ici.

Vous nous demandez si nous avons pour objectif de nous conformer à la norme ISO 17298. Non. Nous considérons que la politique ce n'est pas de courir après des normes ou labels. Nous proposons au contraire de mener notre action dans le cadre d'une réflexion cohérente et globale sur les besoins de l'humanité, des êtres vivants et de la nature. Notre programme porte des mesures ambitieuses telles que le droit à l'eau, la sécurité sociale de l'alimentation, le droit à la nuit et au silence, la mise en place de la règle verte communale et bien d'autres mesures qu'aucune norme ne saurait capter. Nous engagerons Clamart **dans la révolution écologique** (voir les mesures proposées sous ce titre dans notre programme). Tant mieux si

des normes ou labels viennent récompenser ces efforts, mais nous ne le recherchons pas spécifiquement, en tout cas pas comme objectif politique.

## 5. Urbanisme

Nous ne serons pas des énièmes bâtisseurs, qui engageraient les finances de la ville dans des projets ruineux pour marquer égoïstement l'espace urbain de leur empreinte. Nous ne nous reconnaissons pas dans cette conception empreinte de supériorité et, pour tout dire, datée, de la fonction de maire. Avec nous, pas de destruction arbitraire de lieux de vie pour satisfaire l'appétit des promoteurs, pas de bétonisation inutile, pas de prédation foncière et de paternalisme urbain. Nous voulons faire de Clamart **une ville à vivre** où les équipements urbains servent au bien-être de tous·tes. Avec Clamart à gauche, l'argent des Clamartois·e-s sera dépensé au service de l'intérêt général, et chacun pourra s'en assurer et intervenir dans la décision. Notre programme est très clair sur ce dernier point.

Vous évoquez très justement la nécessaire adaptation de notre ville au changement climatique, la création d'espaces verts, de surfaces de pleine terre, la dés-imperméabilisation locale des sols. Notre programme dans **sa rubrique « Débêtonner la ville »** vous répond précisément sur tous ces points : nous avons pour projet de débêtonner Clamart (**mesure 59**), c'est-à-dire :

- adopter un plan pluriannuel de végétalisation de l'espace public et des cours d'école fixant un objectif d'occupation végétale du sol en zone dense en début de mandat,
- planter des arbres fruitiers dans la ville en mélangeant les espèces régionales et les espèces adaptées à l'évolution prévisible du climat sur 30 ans,
- développer des jardins partagés, ouverts, conviviaux, pour recréer du lien social et renouer avec la nature en ville, et maintenir les jardins existants.
- Nous construirons un plan de dés-imperméabilisation des sols qui sera mis en œuvre à l'occasion des réfections de voirie (**mesure 60**).

Plus globalement, la **règle verte communale (mesure 16)**, est un axe essentiel de notre politique et l'une de nos dix garanties programmatiques. Elle institue que les êtres humains ne prélèvent pas sur la nature davantage que ce qu'elle peut reconstituer :

- Afin de la mettre en œuvre, nous ferons réaliser un audit environnemental avec les Clamartois·e-s durant la première année de mandat ;
- À partir de ce bilan, nous organiserons un débat citoyen d'orientation écologique visant à mettre en œuvre la règle verte sur le territoire communal en nous appuyant notamment sur les conseils citoyens, sur des réunions publiques et sur une participation en ligne.

Nous ferons de Clamart une ville à l'avant-garde de la révolution écologique.

## 6. Le logement

Vous nous demandez ce que nous comptons faire des opérations immobilières en cours qui ne prennent pas en compte les évolutions climatiques. Nous commencerons par décréter un **moratoire sur les grands projets immobiliers (mesure 58)**. Les projets immobiliers ou

d'aménagement inutiles, ne tenant pas compte des contraintes climatiques, ne verront pas le jour.

Vous nous posez la question du nombre de logements sociaux que nous envisageons de construire et de leur catégorie. Nous envisageons de construire des logements sociaux et très sociaux (PLAI et PLUS), dont nous manquons sur l'ensemble du territoire communal (**mesure 51**), et ce alors que la majorité des demandeurs de logement social sont en dessous du plafond fiscal PLUS, et presque la moitié en dessous du plafond PLAI (données INSEE 2023). Leur nombre sera à évaluer précisément lorsque nous serons aux responsabilités. Pour ce faire,

- Nous produirons un plan d'utilisation des logements vacants, et tout particulièrement des logements sociaux vacants. Nous augmenterons la part dédiée au logement social dans les programmes immobiliers neufs, en privilégiant les catégories en souffrance (PLAI et PLUS),
- Nous nous opposerons systématiquement à la vente de logements sociaux (**mesure 53**), comme cela a cours actuellement dans les quartiers de La Garenne ou de La Plaine, où des logements sont rénovés en vue de leur vente. Nous condamnons ces pratiques anti-sociales graves qui n'ont pour objectif que de réduire le parc social au détriment des foyers à faible revenu qui souhaitent s'installer ou simplement poursuivre leur vie à Clamart.

Nous mènerons des actions pour garantir le droit à un logement digne pour tous (**mesure 50**) :

- En lien avec les associations de défense des locataires, nous créerons une cellule de défense des locataires, afin d'assister ceux-ci dans le contrôle des charges,
- Nous refuserons l'augmentation systématique des loyers sociaux sans aucune amélioration des bâtiments et du service fourni par les bailleurs sociaux,
- Nous créerons une commission municipale de prévention des impayés locatifs en partenariat avec les bailleurs,
- Nous mettrons en place une permanence d'aide juridique et de médiation et d'accompagnement d'urgence, notamment pour les femmes victimes de violences intrafamiliales,
- Nous constituerons le-la maire en partie civile en cas d'expulsion abusive.

Notre politique du logement est un élément structurant de notre programme, et nous vous invitons à aller la consulter dans son intégralité sur notre site internet.

## **7. Les emplois et les activités économiques**

Vous nous interrogez sur quelle sera notre politique économique pour favoriser l'emploi et l'installation d'entreprises à Clamart.

Nous sommes conscients que produire pour produire ne doit pas être un objectif dans la planification écologique. La production doit avoir pour objectif de répondre aux besoins de l'humanité, en harmonie avec la nature et le vivant. Elle doit être relocalisée sur notre territoire national afin de nous prémunir des dépendances inutiles et de rendre possible la planification écologique. Pour ce faire, nous préparerons à l'échelle locale ce que nous appelons de nos vœux pour le pays.

Nous sommes pour faire de Clamart une commune productive :

- Nous créerons des espaces publics de travail partagés pour permettre aux Clamartois·e·s de bénéficier à moindre coût de matériels et d'espaces utiles au développement de leur activité professionnelle (**mesure 37**),
- Nous défendrons le petit commerce face aux géants de la grande distribution,
- Nous assurerons le maintien de tous les marchés de la ville et ferons revenir un grand marché populaire place Aimé Césaire (**mesure 40**),
- Nous favoriserons par des loyers modérés l'implantation de nouveaux commerces s'adressant à l'ensemble de la population (**mesure 41**),
- Nous construirons un plan de promotion du commerce local avec les commerçant·e·s et les habitant·e·s (**mesure 42**),
- Nous mettrons un terme à la politique actuelle de préemption systématique des locaux commerciaux. Nous ne pensons pas que certains types de commerces soient d'office indésirables, mais au contraire qu'une ville vivante est une ville où les commerces constituent un écosystème divers, complémentaire et populaire, pour répondre à tous les besoins. L'activité économique ne se décrète pas en fonction des goûts de la ou du maire.

Avec Clamart à gauche, notre ville échappera au destin de ville-dortoir auquel l'équipe municipale actuelle semble en passe de l'assigner.

## **8. La circulation, le stationnement et la sécurité**

### ***Circulation***

S'agissant de la circulation et des modes de déplacement à Clamart, nous ne pouvons répondre spécifiquement à l'ensemble de vos questions, car toutes ne rentrent pas dans les priorités que nous avons identifiées pour la ville. Nous ne répondrons donc pas ici à vos attentes concernant la mise en œuvre d'un plan pour fluidifier la circulation des véhicules, étant entendu que ces sujets sont de la responsabilité de la mairie et que nous les traiterons en conséquence. Chez Clamart à gauche, l'accent sera mis sur le développement des mobilités douces (marche, vélo) et l'amélioration de l'offre de transport en commun.

Nous mettrons en œuvre un plan piéton (**mesure 24**) qui prévoit la rénovation et l'élargissement des trottoirs pour faire de Clamart une ville inclusive et facilement praticable à pied en particulier pour la circulation des PMR et des mal voyants.

Nous développerons les modes doux et collectifs (pédibus, vélobus...) pour les déplacements des enfants (**mesure 25**) et nous mettrons en œuvre un plan « vélo pour tous·tes » en cohérence avec les résultats du Baromètre vélo (**mesure 23**). Une réponse exhaustive a été donnée aux Dérailleurs, nous vous invitons à la consulter sur notre site.

Nous sommes conscients que la connexion entre le haut et le bas de la ville n'est pas satisfaisante ce qui renforce l'idée qu'il y a deux Clamart, au-delà même du fait que la mairie actuelle a totalement délaissé les habitants des quartiers de La Garenne, Trivaux et de La Plaine, et leur mène la vie dure (nous y reviendrons). Aussi, nous défendrons auprès de la région Île de France, qu'Île de France Mobilité assure une meilleure connexion entre le haut et le bas de la ville (**mesure 22**) car, comme vous l'indiquez très justement, même un

hypothétique prolongement du T10 en gare de Clamart n'interviendrait pas avant 2032. Il nous faudra donc agir dès le début de la mandature.

### **Sécurité**

Le volet sécurité de notre programme se veut à rebours de la politique détestable menée par MM Berger et Coscas, qui véhicule les idées reçues et les poncifs de la droite réactionnaire. Ils nous promettent toujours plus de caméras, dans une ville qui en compte désormais plus de 300, et, comme si cela ne suffisait pas, ils s'enthousiasment pour les technologies de reconnaissance faciale et la surveillance algorithmique. Au nom de la sécurité, MM Berger et Coscas veulent nous faire basculer dans l'hyper-surveillance. À tous ceux qui, comme eux, proclament que « la sécurité est la première des libertés », nous affirmons que « la liberté est la première des sécurités » !

C'est dans cet esprit que, tout en exigeant le maintien ou l'augmentation des effectifs de la police nationale, nous transformerons la police municipale pour en faire une véritable police de proximité sans armes létales et œuvrant à la sécurité, la prévention et à la tranquillité des habitants (**mesure 61**).

Nous instaurerons un moratoire sur la vidéosurveillance (**mesure 62**), coûteuse et liberticide, afin de réaliser un audit financier et des études indépendantes pour évaluer l'efficacité réelle de ces dispositifs au niveau de la ville. Dans tous les cas, nous privilégierons toujours la présence humaine, de terrain, à l'installation de davantage de vidéosurveillance. Nous ne sommes pas contre son utilisation, mais elle doit être très strictement encadrée. L'audit nous éclairera sur les caméras que nous conserverons et celles (nombreuses) qui seront désinstallées.

Vous aurez noté que chez Clamart à gauche, nous ne parlons pas de « vidéoprotection », terme forgé pour convaincre les citoyen·ne·s que tout cela est fait dans leur seul intérêt et pour leur bien. Depuis quand surveiller est l'équivalent de protéger ? Quel est le rapport ?

## **9. Les équipements publics**

Vous abordez de nombreux sujets dans cette rubrique. Nous y répondons dans l'ordre.

Vous nous demandez si nous tendrons vers l'objectif construction Zéro Carbone d'ici 2030. Nos actions, développées dans le volet « révolution écologique » du programme de Clamart à gauche nous y mèneront nécessairement.

Vous nous demandez si nous ferons réaliser un audit énergétique de l'existant, mis à disposition de nos concitoyen·ne·s. De façon plus globale, la mise en place de la « règle verte » (**mesure 16**), qui comprend un volet énergétique, passe par la réalisation d'un audit environnemental avec les Clamartois·e·s durant la première année du mandat.

Vous nous interpellez sur le manque de transparence de la mairie sur des études prospectives menées en 2017, qu'elle a toujours refusé de vous communiquer. Comme l'indiquent nos réponses à vos questions dans la rubrique « démocratie citoyenne », notre action se mènera toujours en concertation avec les Clamartois·e·s. La rétention d'information par la mairie est une anomalie à laquelle nous mettrons fin.

## ***Cantines***

Vous nous questionnez sur la gestion que nous aurons des cantines. Nous y répondons précisément dans notre programme. Nous ferons la cantine 100% bio et locale (**mesure 33**) :

- Nous maximiserons la part de produits de saison et locaux dans la restauration collective pour atteindre dès que possible 100 % de produits bio ou durables et locaux,
- Nous intégrerons une option végétarienne pour chaque repas dans la restauration scolaire et collective ainsi que dans les événements municipaux,
- Nous réorganiserons la chaîne de restauration collective en vue de diminuer de 75 % le gaspillage alimentaire, faire disparaître le plastique et réduire autant que possible les emballages, en adaptant quand cela est nécessaire l'équipement et le poste de travail des agents,
- Nous proposerons à la vente à faible coût les repas restants de la restauration scolaire (**mesure 17**).

Mais dire cela n'est pas suffisant, car il faut que chaque enfant puisse profiter de ces bons repas bios et locaux. Aussi, nous instaurerons la gratuité de la cantine en commençant par renforcer la progressivité des tarifs en fonction des revenus et en instaurant la gratuité immédiate pour les familles en dessous du seuil de pauvreté.

## ***Accueil et prise en charge des enfants***

Une fois à la Mairie, nous garantissons que nous mènerons nos missions avec sérieux : nous commencerons par recenser les besoins d'accueil des jeunes enfants, pour pouvoir renforcer l'offre d'accueil publique aux familles concernées. La transparence dans les places d'attribution en mode d'accueil est un sujet important pour Clamart à gauche, et elle sera respectée.

Concernant les Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM), vous nous interrogez sur leurs effectifs et leur répartition. Nous garantirons un-e ATSEM à plein temps par classe en maternelle (**mesure 5**).

S'agissant de la gestion des collèges et du lycée Monod, qui ne relèvent pas, comme vous le savez, de la responsabilité de la commune, nous défendrons au département et à la région les budgets pour que tous les jeunes scolarisés à Clamart y étudient dans les meilleures conditions possibles, compte tenu du fait que, pour le moment, ce sont les amis de MM Berger et Coscas qui sont aux affaires et qu'ils sabrent les budgets des collectivités.

## **10. Ces quartiers nécessitent une intervention rapide dès 2026**

L'ensemble d'habitations du Quartier Le Nôtre, ex-quartier I3F Pavé Blanc est le résultat de l'avidité des promoteurs immobiliers avec le soutien de la mairie. Ils ont détruit des vies, rasé un quartier dont tant de gens se réclamaient avec fierté. Tout ça pour quoi ? Pour faire de l'argent, au détriment de l'humain et du vivant. Quel gâchis ! Nous nous y sommes rendu-e-s, pour rencontrer les habitants des immeubles restants. Ils aiment leur quartier, veulent y demeurer. Nous les y maintiendrons, le repeuplerons. Il nous faudra y reconstruire des logements accessibles, sans négliger les espaces verts. Nous mettrons un terme à la prédation foncière à Clamart.

La cité de la Plaine : nous y avons toqué à chaque porte et avons souvent pu constater la détresse des habitant·e·s, qui aiment profondément leur quartier et aimeraient qu'il soit réhabilité. Le volet de notre programme consacré au logement répond aux problématiques que rencontrent les gens que nous y avons croisés. Nous ne nous répéterons pas ici, et vous invitons à aller le consulter directement en ligne. Par ailleurs, nous avons travaillé notre programme en interrogeant la CNL (association de locataires, que vous connaissez probablement) qui nous a bien renseigné.e.s sur la situation, et certain·e·s de nos colistier·e·s habitent La Plaine.

Ce quartier devient de plus en plus un désert alimentaire et la question des commerces sera prioritaire avec, pour commencer, l'instauration rapide d'un grand marché sur la place Aimé Césaire (**mesure 40**).

La petite Bibliothèque Ronde : nous prévoyons de donner priorité au chantier de la Petite Bibliothèque Ronde (**mesure 15**), classée monument historique depuis 2007, et fermée au public depuis 2018. Il faut qu'elle redevienne cet espace unique, lieu de vie du quartier de la Plaine dédié à l'éveil culturel des tout-petits et des plus grands. Le rapport à l'art et la culture se fait tout au long de la vie, et la santé culturelle est essentielle pour nous, Clamart à Gauche !

## 11. Les finances communales

Vous nous demandez si nous mettrons en place un contrôle de gestion pour chaque grand projet d'équipement. Nous répondons partiellement à cette question par la création d'un comité citoyen chargé de contrôler l'audit que nous ferons des comptes de la ville (**mesure 102**).

Vous souhaitez savoir si Clamart à gauche expérimentera la mise en place de budgets participatifs. Nous y avons répondu dans le volet « Démocratie citoyenne ». Nous doterons les conseils de quartier d'un budget participatif en fonctionnement et en investissement (**mesure 45**), et nous créerons un budget participatif significatif pour financer des projets communaux d'initiative citoyenne (**mesure 46**).

## 12. Culture

Ce sujet est porté par au moins huit mesures de notre programme. Clamart à gauche est une liste populaire qui sait à quel point la culture procure du bonheur. Nous savons comment elle émancipe, rend libre et soude la société.

Comme vous vous questionnez, nous vous confirmons que notre programme prévoit bien la création de nouveaux espaces pour accueillir des activités de création artistique, en favorisant notamment l'installation de tiers lieux (**mesure 74**), endroits où l'art, la création et la fête se rencontrent.

Nous ouvrirons ces lieux aux initiatives des artistes locaux (**mesure 73**).

Nous organiserons la fête des Petits Pois alternativement sur le haut et le bas de la ville (**mesure 71**). Nous rajouterons une scène pour la fête de la musique sur le haut de la ville (**mesure 72**). Nous voulons que Clamart soit belle à vivre et festive.



Nous ferons l'art et la culture accessibles à tous·tes. Nous reverrons la tarification sociale pour que la question des moyens ne soit pas un frein à Clamart pour quiconque souhaite avoir accès aux services et équipements culturels de la ville (**mesure 67**).

Nous soutiendrons la scène artistique locale grâce à des lieux de répétitions et d'expositions, des financements dédiés, la programmation culturelle municipale, la commande publique et le développement de fonds municipaux alimentant des artothèques (**mesure 68**).

Nous mettrons en place un plan d'éducation populaire aux grands enjeux écologiques, culturels et sociétaux à travailler en réseau avec les centres sociaux et les médiathèques (**mesure 70**).

La culture doit être accessible à tous les enfants, dès leur naissance. Il s'agit là d'un enjeu majeur, important pour l'épanouissement des enfants et les liens sociaux des familles dans un quartier et dans une ville. Donner accès à la culture fait partie de nos priorités programmatiques : rétablissons une démocratisation culturelle !

### **Conclusion**

Nous espérons, par nos réponses, avoir suscité chez vous, cher·e·s membres de Vivre à Clamart, un intérêt certain. Car, à nous lire mutuellement, il semble que nous partageons des valeurs communes qui, les 15 et 22 mars prochains, peuvent tout changer pour notre ville. La faire basculer à gauche.

Fraternellement,

La liste Clamart à gauche

*Clamart, le 15 février 2026*

